



En exercice : 58

Présents : 42

Votants : 48

Le Neuf Octobre Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 3 Octobre 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUE Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	DALIFARD Alexia, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien,
	MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie,
	PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	/
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire,
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	/
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	/
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAI Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : CHAUVIN Maxime (Ballots), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), CHADELAUD Gaétan (La Roë), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), CHAMARET Richard (Méral), GARBE Pascale (Méral), DE FARCY DE PONTFARCY Christine (Quelaines St Gault), LEFEVRE Laurent (Quelaines St Gault), GENDRY Hugues (Quelaines St Gault), CLAVREUL Yannick (Simplé), GUINEHEUX Dominique (St Quentin-les-Anges)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains s/les Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Richard CHAMARET a donné pouvoir à Daniel GENDRY
Pascale GARBE a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT
Christine DE FARCY DE PONTFARCY a donné pouvoir à Dominique COUËFFÉ
Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT
Hugues GENDRY a donné pouvoir à Quentin LANVIERGE
Florence BÉZIER a donné pouvoir à Maurice RADÉ

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-10/142 : INFORMATIQUE



Séance du : 9 octobre 2023

OBJET 2023-10/142 : INFORMATIQUE

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

M. **Christophe LANGOUËT**, Président, rapporte au Conseil communautaire qu'il convient de faire évoluer la composition du Comité de pilotage Informatique et systèmes d'information, chargé du suivi du dossier informatique au sein de la Communauté de communes et du Centre d'Action Sociale du Pays de Craon.

A cet effet, il est proposé d'élargir le Comité de pilotage au vice-président en charge des finances et aux maires des communes dont le serveur informatique est rattaché à celui de la Communauté de communes, considérant que toutes modifications sur ce dernier impactent les serveurs de ces communes.

Communes concernées : Ballots, Chérancé, Cossé-le-Vivien, Livré-la-Touche, Mée, Niaflès, Pommerieux, St Quentin les Anges, La Selle-Craonnaise.

Membres du Comité de pilotage à compter du 09/10/2023 :

- M. Christophe LANGOUËT
- M. Gaétan CHADELAUD
- M. Joseph JUGÉ
- M. François QUARGNUL
- M. Jacky VALLÉE
- M. Michel RAIMBAULT
- M. Alain BAHIER
- M. Daniel GENDRY
- M. Vincent RESTIF
- M. Dominique GUINEHEUX
- M. Maxime CHAUVIN

Il est également proposé, dans l'hypothèse où d'autres communes intégreraient le serveur de la Communauté de Communes à l'avenir, d'intégrer d'office les maires, ou une personne désignée par les maires, concernés au Comité de pilotage.

Après avis du Bureau en date du 9 octobre 2023,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
A l'unanimité (48 votants)

⇒ **DÉSIGNE** les membres du Comité de pilotage Informatique et Système d'information, tel que proposé ci-dessus.

⇒ **INTÈGRE** d'office les maires, ou la personne désignée par le maire pour le représenter, ultérieurement concernés.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 16 octobre 2023*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20231009-DELIB202310142-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2023

Affichage : 18/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



*Le secrétaire de séance,
Philippe GUIARD*

